

Bienfaits et limites de l'intégration des élèves à  
besoins spécifiques en écoles inclusives :  
*qu'en disent les recherches ?*

Ghislain Magerotte  
Professeur émérite (UMons)

# 1. « de l'intégration vers l'inclusion : Des pistes pour amener les élèves à apprendre ensemble »

*Que nous apprennent les recherches sur*

ma situation d'élève

dans l'école  
spécialisée  
(ségrégation)

dans l'école  
ordinaire  
(Intégration)

dans l'école  
inclusive  
(inclusion)

Dessemontet, 2012

de Saint Martin, 2016

« vers une école inclusive » en FWB

## 2.1. « Intégration » dans une école ordinaire vs maintien dans une école spécialisée (Dessemontet, 2012)

Question : **L'intégration dans une classe régulière avec quelques heures de soutien pédagogique spécialisé par semaine** permet-elle aux enfants ayant une **déficience intellectuelle** de **faire autant de progrès** qu'une **scolarisation en école spécialisée** dans leurs **apprentissages scolaires et leur comportement adaptatif ?**

## 2.1. « Intégration » dans une école ordinaire vs maintien dans une école spécialisée (Dessemontet, 2012)

### Recherches anglo-saxonnes (in Dessemontet, 2016) :

- « ces élèves **font plus de progrès** s'ils sont scolarisés dans une classe régulière, plutôt que dans des classes spéciales ou des écoles spécialisées »
- Quoi qu'il en soit, malgré ces faiblesses méthodologiques et le nombre relativement peu élevé d'études (**portant sur la D.I.**), il y a très peu de preuves empiriques pour soutenir qu'une **scolarisation séparée** ait des effets plus bénéfiques que l'intégration sur les apprentissages des enfants avec une déficience intellectuelle. Les données indiquent plutôt que les élèves intégrés font **soit autant, soit plus de progrès dans leurs performances scolaires et habiletés adaptatives** que les élèves scolarisés en écoles spécialisées ou en classes spéciales.

## 2.1. « Intégration » dans une école ordinaire vs maintien dans une école spécialisée (Dessemontet, 2012)

- **Echantillon** : 76 élèves entre 7.0 et 8.8 ans au début de la recherche (M = 8.0). - QI globaux entre **40 et 75** (M = 62,1 et un écart-type de 9.8). La plupart d'entre eux : pas de troubles associés. Pas d'autisme
- Suivis pendant 2 ans (2007-2009)
- Evaluation avec divers outils : QI, CA, lecture, mathématiques...

## 2.1. « Intégration » dans une école ordinaire vs maintien dans une école spécialisée (Dessemontet, 2012)

- L'intégration des élèves (QI 40-75) en classe régulière primaire avec 6-9 période de soutien : **légèrement plus de progrès en langue d'enseignement et autant de progrès en mathématiques et dans leur comportement adaptatif manifesté dans le milieu scolaire et familial** - comparé avec l'école spécialisée.
- Le **seul léger désavantage** : développement **moindre** des habiletés adaptatives permettant de **prendre soin de soi à la maison**.

Habiletés adaptatives : davantage utiles en famille → **sensibiliser la famille et implication dans le PEI**

## 2.1. « Intégration » dans une école ordinaire vs maintien dans une école spécialisée (Dessemontet, 2012)

- le **concept de soi** de ce groupe d'élèves : *pas d'effet systématique, négatif ou positif*
- **L'intégration sociale de ces élèves dans leur classe et le développement de liens d'amitié** : *plus problématique que pour les enfants au développement typique.*
- **l'intégration d'enfants avec une d. i ne freine pas la progression des autres élèves de la classe, qui suivent une scolarité ordinaire.**

**MAIS PAS D'INFO SUR LES MÉTHODES, STRATÉGIES, CONTENUS ...  
DANS L'ÉCOLE RÉGULIÈRE/L'ÉCOLE SPÉCIALISÉE (! École inclusive!)**

## 2.1. « Intégration » dans une école ordinaire vs maintien dans une école spécialisée (Dessmontet, 2012)

**Bcp pensent :** *« les élèves ayant des D.I. plus légères sont plus souvent intégrés que les élèves ayant des limitations plus importantes qui bénéficient davantage d'une éducation dans une structure séparée » ?*

**2<sup>ème</sup> question :** Des **limitations plus légères des compétences cognitives et du comportement adaptatif** prédisent-elles **plus de progrès** chez les élèves ayant une déficience intellectuelle (QI 40-75) **intégrés dans des classes régulières ?**

Non ! Analyse **exploratoire** → **hypothèse à évaluer !**

## 2.1. Les CLIS françaises favorisent-elles l'inclusion ? (de Saint Martin, 2016)

*De quelle classe suis-je élève ? D'une classe spécialisée ? D'une classe ordinaire ?*

**Que disent 29 élèves de 3 classes d'inclusion scolaire (CLIS 1 : troubles fonctionnels cognitifs et autisme) de la région parisienne sur leur place dans l'école, en 2013?**

Méthodologie : 10 séances de réflexion collective (janvier à avril 2013) sur base d'un photolangage

Quelques heures/sem dans des classes ordinaires (variables selon élèves)

## 2.1. Les CLIS françaises favorisent-elles l'inclusion ? (de Saint Martin, 2016)

« (...) **cloisonnement social** : les élèves ne rencontrent pas véritablement les autres écoliers et restent repliés sur eux-mêmes...

« Cette organisation participe à l'identification des élèves de CLIS 1 par **leur seule caractéristique d'une déficience**, parce que les modalités « inclusives » entravent une véritable socialisation entre tous les acteurs de l'école. »

→ « **L'éducation inclusive : une utopie ? l'organisation même de l'école élémentaire contredit le concept inclusif.** » (Claire de Saint Martin, 2016 )

## 2.2. Les CLIS françaises favorisent-elles l'inclusion ? (de Saint Martin, 2016)

Classes **d'intégration** scolaire (1991) → Unités pédagogiques **d'intégration** (secondaire) (1995) → Classes **pour** l'inclusion scolaire (2005, 2009) → **Unités localisées pour l'inclusion scolaire ULIS école** (2015)

- ULIS : Remplace le concept de « classe » par « **dispositif** » qui implique une adaptation de l'école inclusive aux besoins des élèves à BS
- Quelle **participation** de l'élève aux classes ordinaires ? Quels cours ? Quelle durée ?
- **Classe : Local** pour bénéficier d'interventions spécifiques : dans ou hors du local de classe ? → **PHOTO DE CLASSE ?**

### 3. En FWB : Modalités actuelles « **vers** une école inclusive »

**1. Développer des « Classes/Implantations à visée inclusive » : chemin **vers** une école inclusive ?** (circ 7190 du 21/6/2019)

**Qui** : élèves de type 2 avec autisme ou non et de type 3 avec autisme

**But** : « **inclusion sociale et relationnelle** ...acquérir divers apprentissage dans un milieu scolaire de vie ordinaire ... et mettre en place une pédagogie adaptée »

### 3. En FWB : Modalités actuelles « **vers** une école inclusive »

#### Questions :

- Ironent-ils dans une/plusieurs classes ? Concilier appr sociaux et scolaires ? → combien d'h/sem ? → quelles matières : sport, gym,
- « Quelle est ma place dans l'école ? Qui est mon copain/ma copine? Assis où dans la classe ordinaire ? Et dans la cour de récréation?
- « Ma place dans ma commune/mon quartier? »
- Place des parents (école loin du domicile)
- Quelles évaluations certificatives des élèves dans une école ordinaire?
- **Quelles stratégies utiliser pour rendre l'école inclusive ? → Forum LDE fév 2019**

# FWB : Modalités actuelles « vers une école inclusive »

Une école inclusive **accueille tous les élèves (y compris ceux à BS)**, qui habitent **dans un environnement proche** dans le cadre d'une **collaboration soutenue entre des équipes** ( « ordinaires » et spécialisées, et des équipes AViQ et Phare) au bénéfice de **tous** les élèves avec **transformation systémique** des contenus, méthodes d'enseignement, approches, structures et stratégies en éducation être inscrit dans une école spécialisée ? Ou dans un Centre de ressources spécialisé?

→ Transformer l'école « ordinaire » → « école de tous » !

# *Que font les professionnels de l'EO et de l'ES dans une école inclusive ?*

- ❖ Travailler tous ensemble autour du P.I.A de l'élève
- ❖ **Travailler à deux dans une classe**
- ❖ **Organiser la classe pour que chaque élève apprenne**
- ❖ Organiser l'horaire des activités pour que chaque élève apprenne
- ❖ Mettre en place des activités d'apprentissage coopératif
- ❖ Travailler la même matière/la même activité
- ❖ **Mettre en place le tutorat/la coopération entre élèves**
- ❖ Communiquer mieux en classe avec l'élève à BS
- ❖ Organiser les relations entre les élèves hors de la classe
- ❖ **Aménagements raisonnables MAIS pour TOUS les élèves**

### 3. En FWB : Modalités actuelles « vers une école inclusive »

#### Quel avenir ?

→ « Les classes **à visée inclusive** » s'inscriront-elles dans un **engagement** « vers une école inclusive » où l'équipe de la « classe à visée inclusive » **travaille principalement dans la classe ordinaire ?**

Avec quel **timing** ...

→ **Quel processus d'évaluation de ces classes ? Avec qui ?**

### 3. FWB : Modalités actuelles « vers une école inclusive »

**2. Développer l'IPT :** Via des « aménagements (dé)raisonnables » mais surtout une collaboration renforcée entre les équipes ordinaires et spécialisées

**Souvenez-vous :**

→ **Pôles territoriaux** : regrouper les écoles spécialisées d'un territoire déterminé (bassin géographique à définir) → mettre ce personnel spécialisé à disposition des écoles ordinaires accueillant des élèves à BS → « **mutualisation des moyens d'inclusion** » → « **centres de ressources spécialisés** »

→ compatible avec le nouveau dispositif organisationnel de « **remédiation, consolidation, dépassement** » (« RCD ») dans **chaque classe**

### 3. FWB : Modalités actuelles « vers une école inclusive »

#### Souvenez-vous aussi !

- **Quelle collaboration avec les autres services spécialisés relevant d'autres Ministères ?** (AViQ et Phare, Centres de Réadaptation Ambulatoire, Indépendants (Médecins, Psycho, Kiné, Logo, Ergo...))
- AViQ/Phare/Inami : logique **d'accompagnement** vs logique **institutionnelle** (accueil à tps partiel : 4 demi-jours/sem ou 8 demi-jours/sem durant les 3 premiers mois ? circ 6295 du 4/8/2017) - **Adaptation de l'élève à deux milieux ? Très compliquée pour les élèves BS importants...Ou déplacer les professionnels vers l'école ?**

# Quelques conclusions...

- **Pas de limites en termes d'objectifs** : Participation à la société via les Rôles Sociaux ...faire des citoyens .... Droit !
- **Nécessité de s'approprier les pratiques inclusives dans le Pacte pour un enseignement d'excellence** :
  - Les classes à visée inclusive s'inscrivent dans un **engagement** « vers une école inclusive »
  - Un **référent** « école inclusive » par école
  - S'approprier les nouvelles pratiques par une communauté d'apprentissage professionnel (notamment plan de pilotage) → **« culture de collaboration »**
  - Organiser un groupe d'accompagnement pour **parents** : via les associations de parents ?
  - **Evaluer** ce processus « vers une école inclusive » dans le cadre d'un **Plan d'Action**
  - Comment **évaluer** les élèves « handicapés » ou à BS : modèle médical (identifier les incapacités) vs modèle social (+ obstacles)
  - ...

# Bibliographie

- De Saint-Martin, C. (2014). Que disent les élèves de CLIS 1 de leur(s) places(s) dans l'école ? Un empan liminal. Thèse de doctorat en Education. Université de Cergy Pontoise.
- De Saint-Martin, C. (2016). L'éducation inclusive : une utopie ? Une analyse de ce que disent les enfants de CLIS 1\* de leur place dans l'école. *Les Cahiers de l'Actif* - N°478/481, 103-120.
- Dessemontet, R.S. (2012). Les effets de l'intégration scolaire sur les apprentissages d'enfants ayant une déficience intellectuelle. Une étude comparative. Thèse de doctorat, université de Fribourg.